

*Jugement*: Considérant qu'il résulte de la preuve que le foin acheté était du foin de première qualité, et que le foin expédié était du foin de deuxième qualité, commun;

“ Considérant que les défendeurs n'étaient pas tenus de prendre livraison du foin expédié par le demandeur, vu la qualité inférieure;

“ Considérant que les défendeurs n'ont jamais reçu et n'en ont jamais pris livraison;

“ Considérant que le fait du demandeur de délivrer aux défendeurs le *connaissance* (Bill of lading) ne constituait pas une délivrance de la marchandise vendue, et que pour compléter son obligation de délivrance, le demandeur devait écarter tous obstacles à la prise de possession de la marchandise vendue, ce qui n'a pas été fait avant le 3 août;

“ Considérant que le demandeur n'a pas prouvé les allégations essentielles de sa déclaration et qu'il y a erreur dans le jugement qui a maintenu l'action du demandeur, et condamne les défendeurs à lui payer la somme de \$90 avec dépens;

“ Par ces motifs, casse et annule ledit jugement, et procédant à rendre celui qui aurait dû être rendu, maintient le plaidoyer des défendeurs et déclare le demandeur mal fondé dans son action, et l'en déboute avec dépens des deux cours; et il est ordonné que la présente sentence soit renvoyée avec le dossier au tribunal de première instance”.

---